

Chers administrés,

Cette fois ci, le mot du Maire est un véritable « coup de gueule ».

En effet, les élections territoriales sont passées, une nouvelle assemblée a été élue et un nouveau Conseil Exécutif a été constitué pour prendre en charge les destinées de la Corse et préparer la mise en place d'une Collectivité Unique qui sera ce que nos élus et l'Etat voudront bien en faire.

Mais au cours de la campagne électorale, peu de voix se sont faites entendre pour commenter la mise en place de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) à travers laquelle on n'a voulu voir que la création de cette fameuse Collectivité Unique. Cette loi prévoit, entre autres, une réforme des Communautés des Communes (deux ans seulement après une première réforme !) qui ne nous annonce pas un avenir sous les meilleurs auspices : ce processus à marche forcée interpelle quelque peu, et sur les nouveaux territoires créés, et sur le sort qui sera réservé aux communes en général et aux petites communes du rural en particulier.

Celles-ci sont véritablement vidées de leur substance en perdant certaines compétences (eau, assainissement, urbanisme) au profit des intercommunalités qui, surchargées de ces compétences nouvelles, risquent, par manque de moyens, de ne plus pouvoir en assumer aucune ! Et que dire des contributions financières supplémentaires qui pourraient être demandées au contribuable et à l'usager.

Il s'agira pour tous d'être vigilants et de rester mobilisés pour réaffirmer toute notre volonté de continuer à vivre paisiblement dans nos villages.

Comment également ne pas être en colère contre la barbarie et l'obscurantisme de quelques uns, qui sous le prétexte de la religion, commettent tant d'atrocités en massacrant des centaines de personnes dont le seul tort était de vouloir profiter de la vie, tout simplement.

Enfin, cette année encore, mes pensées vont vers celles et ceux , qui vivent dans la peine d'avoir perdu un être cher, qui luttent contre la maladie ou qui sont dans le besoin.

C'est pourquoi, à toutes les sollacaraises et tous les sollacarois, je présente du fond du cœur, tous mes vœux de bonne santé, de joie et de prospérité, en espérant que 2016 sera enfin une année faite de paix et de sérénité pour notre monde qui en a bien besoin.

Cari amministrati,

Sta volta u dittu di u meri hé un veru " colpu di sangui".

In fattu, l'alizzioni tarritorialiali sò passati, una nova assemblea hé stata eletta é un novu cunsigliu esecutivu hé statu fattu da piddà in carica i distinati di a Corsica é da appruntà a missa in piazza di una cullettività unica chì sarà ciò chì i nosci eletti é u statu ni vulerani bè fà.

Ma durante a campagna elettorale, pochi voci si sò fatti senta da cumintà a missa in piazza di a leghji NOTRe (nova urganisazioni tarritorialiali di a Ripublica) à traversu à a quali ani vulsutu veda che a ciazioni di sta famosa cullettività unica. Sta leghji privedi una riforma di i cumunità di i cumuni (2 anni solamenti dopu una primariforma !) chì ùn ci annunziaghja un avveni stidatu. Stu prucessu à andatura furzata ci porta à rifletta un pocu à nantu à i novi tarritorii criati, o à nantu à a sorti chì sarà risirvata à i cumuni in ginirali é à i picculi cumuni di u rurali in particolari .

Quissi qui sò sbiutati di a so sustanza pirdendu certi cumpitenzi (acqua, assanimentu, urbanisimu) à u prufittu di l'intercummunalità chì tracarca di i so novi cumpitenzi risicheghja cù a mancanza di i mezi di ùn pudé ne più piddà in carica alcuna ! E chi di di sti cuntribuzioni finanziari supplementarii chì pudariani essa dumandati à i cuntribuabili é à l'usaghjeri.

S'agisciarà par tutti d'essa attenti é di stà mubilizati da riaffirmà tutta a noscia vulintà di cuntinuà à campà di manera serena in i nosci paesi .

Comu ùn essa stizzosu di petu à a barbaria é à l'uscurantisimu di qualchi d'uni chì cù u pretestu di a rilighjò facini tanti atrocità umiciendu centinari di parsoni chì ùn aviani com'é tortu che quissu di vulé goda di a vita, simpliciamenti .

Infini cust'annu dinò i me pinsà vani versu quiddi donni é quiddi omini chì campani in a pena d'avé persu un essari caru, chì scumbatteghjani contru a malattia o chì sò in u bisognu . Hé par quissa, che à tutti i Suddacarinchi augureghju di u fondu di u me cori tutti i me voti di saluta, di gioia é di prusperità spirendu chì 2016 sia infini un'annata di paci é di sirinità par u nosciu mondu chì ne hà bisognu.

Chronique du 2^{ème} semestre 2015

Toiture du groupe scolaire



Le projet débuté en septembre est quasiment terminé ; il reste les travaux d'isolation thermique qui seront menés à bonne fin en janvier.
Montant total du projet : 270 000 € TTC.
Financement : 55% du montant HT par le Département et 45 % par la Commune.

Diagnostic et Schéma Directeur d'Assainissement

La version définitive est en cours de finalisation.

Ce dossier doit déterminer les opérations de mise à jour de la station d'épuration et d'extension du réseau, et est un préalable obligatoire à toute demande de financement.

Montant : 25 560 € TTC .

Financement : Agence de l'Eau, Département, CTC et Commune.

Protection des captages des sources d'eau

L'appel d'offre est en cours , les travaux débiteront au printemps.

Ce chantier, obligatoire au regard des normes, prévoit notamment de protéger les captages dans les forêts du Valdu et de Cilaccia malgré les difficultés d'accès pour effectuer les travaux.

Support pour le réseau d'eau

Au niveau de l'exploitation du réseau, la société Kyrnolia a été choisie pour nous assister au niveau technique (forages, chloration automatique...).

Montant : 4500 € TTC/an pour le support de base + paiement de certaines interventions à la demande.

Murs de soutènement près du presbytère de Calvese et de l'entrée de Tabio

L'appel d'offre est lancé pour un chantier prévu début mars.

Le projet consiste à refaire des murs anciens qui menacent de tomber ou qui sont déjà tombés.

L'entrée de la route de Tabio sera élargie pour permettre aux camions des pompiers d'intervenir en cas d'incendie.

... Suite

Ralentisseurs à Sollacaro et Calvese

Les ralentisseurs sont posés à Calvese; à Sollacaro, ils seront posés avant l'été.
Par ailleurs, des arrêtes municipaux sont en cours de finalisation, pour limiter la vitesse à 30 km:heure pour Sollacaro, Calvese et Filitosa.

Montant 92 000 € TTC.

Financement : Département, Etat, CTC et Commune.

La traversée et la route du tour du village de Sollacaro

Le Département prévoit de refaire la route qui traverse le village, au cours du 1er semestre ; la traversée s'entend de la plaque d'entrée à la plaque de sortie du village.

Pour la route dite du « tour de village », les subventions demandées ne devraient être acceptées qu'en début d'année (accord oral du Président du Département) ; cela décalera les travaux après l'été.

A la fin de l'année 2016, l'ensemble de la chaussée du village de Sollacaro pourrait être refait si tous les financements (État, Région, Département) nous parviennent.

Montant envisagé pour la partie « Tour du village » : 485 000 € TTC.

Et à la Communauté des Communes du Taravo...

Dans le cadre de la Loi NOTRe, l'Etat propose que la Communauté des Communes du TARAVO (CCT), jugée trop petite (moins de cinq mille habitants), soit dissoute ; une partie des communes devant être rattachée à la Communauté de l'Ornano et l'autre partie à la Communauté du Sartenais/Valinco.

Le Conseil municipal de Sollacaro a voté une délibération rappelant son attachement à la structure actuelle pour des raisons géographique, historique et culturelle.

Cependant, cette démarche a peu de chances d'aboutir (à moins que la nouvelle Collectivité Territoriale de Corse...) et la Commune de Sollacaro devrait être rattachée à la Communauté du Sartenais/Valinco en 2017.

Ce rattachement donnera également lieu à un transfert des compétences (Eau, Assainissement et Urbanisme) de la Commune vers la Communauté des Communes avec probablement des conséquences financières au niveau des impôts locaux et du tarif de l'eau.

Il faut noter également que la CCT, bien que divisée sur l'orientation finale, a décidé de rejeter la proposition du préfet et a demandé un moratoire.

A suivre....

Et on finit sur une question...

Sachant que la bataille pour la présidence du Département a provoqué un retard de six mois sur tous nos projets d'investissement, quel sera le retard engendré par la mise en place de la réforme de la Collectivité unique et celle des nouvelles Communautés de Communes ?

Avec quelles conséquences pour la Commune et les entreprises qui travaillent sur les marchés publics ?

Les activités périscolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, mise en place par l'Education Nationale, la commune a pour obligation d'organiser des activités périscolaires, à raison de trois heures par semaine qui sont réparties le mardi, le jeudi, et le vendredi.

Cette année, les élèves peuvent participer à diverses séances comme le VTT, le judo, la musique, les échecs, la gymnastique ou encore des ateliers lecture ou poésie.

Cela représente un coût d'environ trois mille euros, pour le budget communal alors que l'Etat participe à hauteur de quatre vingt dix euros par enfant et par an, soit mille quatre vingt euros.



Concours piles dans les écoles (par le syvadec)

L'école de Sollacaro participe et appelle la population à déposer les piles usagées dans les cartons prévus à cet effet à l'école, à la mairie ou dans les épiceries du village.

Recycler les piles c'est pile le bon geste

Les piles contiennent des métaux lourds et sont dangereuses pour la santé et l'environnement

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS de SOLLACARO anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il a pour mission d'informer le public sur les dispositifs existants et intervenant dans le cadre de missions obligatoires ou facultatives.

Les missions obligatoires

Le CCAS participe à l'instruction des demandes de l'Aide Sociale Légale, que sont : les aides de l'Etat ou du Département accordées en fonction des conditions de ressources.

Le CCAS peut donc vous accompagner dans la constitution de ces dossiers :

-Affiliation à la sécurité sociale, CMU (Couverture Maladie Universelle), de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)...

-Élection de domicile pour les personnes sans domicile stable,

-Demande d'allocation auprès de la CAF.,

-Retraite, réversion...

Les missions facultatives

Elles concernent les possibilités d'intervenir sur les fonds propres de la Commune.

Après une demande écrite de votre part exprimant le caractère exceptionnel de vos difficultés, le CCAS se réunit et peut vous attribuer une aide financière ponctuelle et/ou vous conseiller de contacter l'assistante sociale pour une étude personnalisée de votre situation.

Le principe général de l'accompagnement

Le CCAS n'a pas vocation à établir une liste exhaustive des aides potentielles existantes sur le territoire. Le contact humain est avant tout recherché afin de mieux vous accompagner au quotidien ou de façon ponctuelle.

Toutefois, si vous rencontrez des difficultés multiples ou particulières, nécessitant une étude approfondie de votre situation qui ne rentre pas dans le seul cadre de l'accompagnement à la constitution d'un dossier administratif, nous rappelons que :

L'assistante sociale du département, est soumise au secret professionnel et est seule compétente pour apporter un soutien personnalisé, notamment dans le cas de dettes locatives, de factures impayées de fourniture d'énergie ou d'eau...

Elle reçoit lors de ses permanences et/ou sur rendez vous, dans les locaux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) :

23 rue du Général-de-Gaulle
20110 Propriano

Tel : 04.95.76.09.42

Elle peut également vous rencontrer à votre domicile.

En conclusion, nous rappelons que les membres du CCAS sont à votre disposition, et sont joignables auprès de la Mairie de Sollacaro.

L'alivi et le mouvement associatif rural corse

2eme et dernière partie

Erratum - Une erreur s'est glissée dans la première partie de l'article, à la page 5, « le droit à la différence ».

Il fallait en effet lire : « par exemple, la publication du manifeste en forme de libel de Morvan LEBESQUE, intitulé « Comment peut-on être Breton ? », en référence, précisément au fameux « Comment peut-on être Persan ? » d'un célèbre auteur du siècle des lumières. »

L'activité de l'ALIVI pendant près de vingt ans, s'est développée à travers diverses actions de terrain, dont l'impact a souvent concerné la CORSE entière.

LA FORMATION

En 1975, l'ALIVI, en liaison avec la CORSICADA et le Centre de Promotion Sociale de CORTE, organise un stage rémunéré de formation à la vannerie.

Cette formation a concerné une dizaine de femmes de la Commune, et voulait faire revivre une pratique traditionnelle, tout en procurant un revenu complémentaire aux Familles.

Cette activité était liée à l'existence d'une forte production fruitière (fruits frais ou secs) à SOLLACARO et CALVESE et nécessitait des contenants appropriés à la cueillette, au séchage et à la commercialisation.

Sous la conduite d'une vieille artisane locale, la formation a duré un an, au bout duquel toutes les personnes formées, savaient utiliser l'osier pour réaliser paniers, couffins, corbeilles, etc ..., destinés à la vente.



L'atelier créé par ces femmes à la fin du stage, a continué à fonctionner pendant plusieurs années, apportant un supplément de revenu aux familles des personnes qui ont pu pérenniser l'activité.

LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES RENOUVELABLES, ET LE MAINTIEN DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES

Dans le cadre d'un programme de « recherche/développement » financé par la D.G.R.S.T (1), sous l'autorité d'une équipe pluridisciplinaire de chercheurs, ingénieurs et techniciens (2), il consistait à expérimenter, en grandeur nature, des techniques de valorisation des espèces sylvo-pastorales renouvelables, tout en préservant les équilibres phytoécologiques, et plus généralement, écologiques.

Ces techniques se traduisaient par le broyage du maquis en lieu et place du défonçage des sols avec des engins lourds, par la pose, de clôtures, en grillage dit « mouton », et par l'apport de fertilisants naturels.

Elles ont été mises en oeuvre sur les exploitations de quatre éleveurs volontaires, qui devaient respecter les clauses d'un cahier des charges, durant toute la durée des expériences, soit le triptyque « pose de clôture / broyage / fertilisation », auquel s'ajoutait la rotation des troupeaux.

Au bout de trois ans, ces techniques s'étant avérées prometteuses, ont inspiré une nouvelle politique de mise en valeur agricole dans toute la CORSE.

En effet, ce qui était alors la S.O.M.I.V.A.C. (SOCIÉTÉ de Mise en Valeur Agricole de la Corse), dont le Président était Monsieur RISTERUCCI, après avoir financé les travaux expérimentaux sur les quatre exploitations, étendit ces aides financières à toutes les mises en valeur similaires au niveau de la Corse, et parallèlement, un travail d'expertise et un projet de remise en valeur de l'olivette ont été menés.

Ils se sont traduits par l'évaluation du potentiel existant, la taille de plusieurs arbres et, surtout, par l'introduction de filets pour la cueillette du fruit.

... Suite

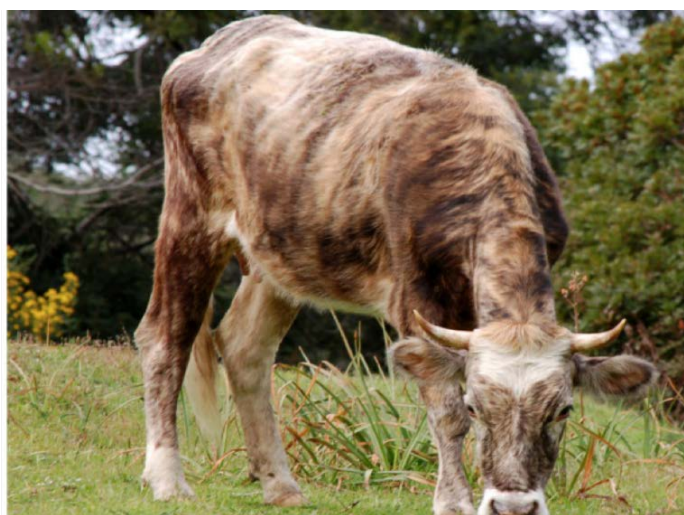
Cette dernière nouveauté technique a également été prise en compte par la S.O.M.I.V.A.C., qui a financé leur acquisition à hauteur de 70 %.

Enfin, il n'est peut-être pas exagéré de dire que l'ouverture d'un moulin à huile à SOLLACARO vient de là.

PROMOTION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS LOCAUX ET DES RACES ANIMALES LOCALES

En complément de cette démarche, bientôt s'est fait sentir le besoin de créer une sorte de vitrine et de marchés locaux pour :

- La reconnaissance, la typicité et la commercialisation des produits agro-alimentaires corses (produits laitiers, charcutiers et oléicoles en particulier).
- La reconnaissance et la sélection des races animales domestiques locales (ovins, caprins, bovins, porcins, équins).



Dans le cadre d'un Comité Intercommunal, appelé « Comité de la Foire de Cilaccia » ces actions de reconnaissance, valorisation, sélection, se sont accompagnées d'importantes remises de prix. Il n'est nul besoin d'évoquer les autres aspects de la Foire de Cilaccia.

Au delà du fait qu'elle a laissé dans les mémoires de toute la Corse Rurale un souvenir impérissable, elle a constitué la matrice de toutes les autres Foires Rurales qui se sont créées depuis, en Corse (une vingtaine environ).

Cette politique s'est traduite par une forte expansion du mouvement associatif rural ; les adhérents de l'Union Régionale étant passés de sept à une quarantaine quelques quatre ans après.

Mais au delà de cet aspect, purement quantitatif, l'Union Régionale a joué un rôle important dans la réflexion sur le développement local et identitaire, et sur la vulgarisation des idées sociales, économiques et culturelles qui lui sont attachées.

On peut dire que ce que l'on appelle aujourd'hui le « Riacquistu », s'est inspiré de ce bouillonnement d'idées, à plus d'un titre.

Malheureusement cette démarche a été tuée dans l'œuf, lorsqu'en 1984, la nouvelle majorité de droite à l'Assemblée de CORSE, attributaire des crédits d'État destinés au Mouvement Associatif, a brutalement coupé les crédits.

LA MISE EN OEUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL ET MICRO-REGIONAL

Le Mouvement Associatif Rural CORSE avait fait sienne l'idée, contenue dans la formule «SMALL IS BEAUTIFULL », qui voulait que le développement socio-économique soit aussi l'œuvre, dans un cadre général, des acteurs locaux, qu'ils soient élus, socio-professionnels ou associatifs, dans un territoire défini comme pertinent.

Pour ce faire, il était nécessaire de mettre en place une structure à vocation représentative, délibérative et décisionnelle.

C'est ce qui fut fait, avec la création du Comité Local de Développement, regroupant les Cantons de ZICAVO et PETRETO-BICCHISANO, liés par l'histoire et la géographie.

... Suite

L'organe décisionnel de ce Comité se composait :

- du Maire ou son représentant de chaque Commune des Cantons,
- des Représentants des Syndicats d'Agriculteurs, d'Artisans et de Commerçants,
- des Représentants des corps Enseignant et Médical,
- des Représentants des Associations.

Pendant ces deux années d'existence effective, beaucoup d'idées ont été avancées, ainsi qu'une réflexion sérieuse sur la dynamique de ce que l'on a appelé le « Développement Global ».

Les partenaires, dans leur ensemble ont appris à se connaître, à échanger, à proposer.

Certaines Communautés de Communes ont même repris à leur compte certaines idées que nous avons avancées.

Malheureusement, des petites guerres politiciennes répétées ont fini par casser la dynamique et, le Comité s'est progressivement éteint.

AUTRES ACTIVITES DIVERSES

A cet ensemble d'actions, sont venues tout naturellement s'ajouter des activités associatives plus classiques, telles que l'ouverture et la gestion d'une bibliothèque, des séances de cinéma itinérant, des cours de langue Corse ou de gymnastique pour les petits et les grands, l'organisation de sorties pour le 3ème âge, ...

LE BILAN

Si on essaie, avec le recul, de faire une synthèse de ce qu'a pu laisser ce bouillonnement d'idées et cet activisme des années 70 et 80, ce qui n'était d'ailleurs pas propre à l'ALIVI, on se trouve devant un résultat global certes modeste, mais qui a néanmoins ouvert des sentiers pour l'avenir.

Outre le fait que certaines actions se sont développées au niveau Régional et pérennisées (nouvelles techniques de mise en valeur agricole, dynamisme des Foires Rurales, reconnaissance de la typicité d'un certain nombre de produits locaux, etc ...)

Il faut peut-être avant tout retenir l'avant-gardisme de la démarche, qui semble actuellement être adoptée par l'ensemble de la Société CORSE, sous le thème du « RIACQUISTU ».

Il n'en demeure pas moins, cependant, que la CORSE de l'intérieur continue de se vider de ses forces vives, et d'abandonner ses activités d'essence agropastorale.

Au contrario, le tourisme pénètre progressivement cet intérieur, ce qui en soit n'est pas forcément mauvais, mais à la condition que cette nouvelle activité ne tue pas ce qui a fait notre richesse, à savoir son terroir avec ses savoir-faire et ses diverses ressources naturelles.

R.M.

- (1) Délégation Générale à la recherche scientifique et technique.
- (2) Son Directeur Général a passé deux jours sur le terrain, à SOLLACARO, accompagné de trois Membres de son institution et de l'équipe pluridisciplinaire des chercheurs, à la rencontre des Eleveurs choisis pour l'expérience.

Le programme ambitieux qu'il a finalement décidé de financer n'a pas eu l'air de plaire au Président de la F.D.S.E.A de l'époque qui, quelques années après, avec un changement de Gouvernement qui lui était favorable, avait fait réclamer à l'ALIVI le remboursement de l'aide de la D.G.R.S.T. (70 000,00 F) sous prétexte que 'était de « l'argent jeté ».

L'ALIVI, ayant une deuxième fois, fourni la preuve que cet argent avait été bien utilisé, la réclamation a été classée sans suite.

Cette équipe comprenait :

- trois phytoécologues
- un zootechnicien
- deux sociologues
- un économiste

Quelques photos



Sant'Andria
Promenade agréable
dans le village
Les enfants ont fait
une belle récolte de
bonbons

Notre beau sapin de Noël orne la place
du village pour le bonheur des petits
et grands !



In suddacaro a
tradizioni stà, u
rochju hé accesu
davanti a ghjesgia
in segnu di gioia.
Stu focu t'hà u
puteri d'aduniscia
tutti i paesani da u
più chjucu o più
maio da prigà é
scambià auguri. Par
st'uccasioni ci hé un
cunfocu cù fritreddi
e vinu. Ma nanzi u
lindumani si
ricuperaia a brusta
da buliàla à quidda
di i nosci sclaminè
in segnu di felicità



Bravo à Laurent Peraldi qui
nous a ravis cette nuit de réveillon
avec un splendide feu d'artifice



Convivialite.....et
gourmandise.....
avec la
traditionnelle
galette des rois

la bibliothèque

Une bibliothèque sur un territoire, c'est une grande richesse. C'est un lieu de connaissance, de découverte, d'échange et de plaisir. Plus que jamais, l'action culturelle est indispensable, pour un meilleur développement de société où chaque citoyen est reconnu.

Bibliothèque et animation

L'animation fait partie intégrante d'une bibliothèque, et est un outil précieux au service de la culture, de l'éducation, de la citoyenneté. Notre Bibliothèque organise des projections de courts et longs métrages, des documentaires.

zoom sur l'animation cinéma

Un après-midi par mois, le mercredi, est consacré aux enfants, avec un film d'animation ou fiction... un bon moment partagé !

"Les lumières s'éteignent, l'écran lumineux accapare le regard et le voyage commence...les enfants-spectateurs rentrent dans la fiction. Ils accompagnent les héros ou deviennent les héros.

Que de pays traversés, de personnages rencontrés, que d'histoires incroyables, insolites et même ordinaires... la magie du cinéma !"

Chaque séance est suivie du "p't moment réflexion à propos du film" qui donne lieu à des échanges de critiques, des commentaires argumentés, des réflexions pertinentes.

Le public enfant a toujours été présent. BRAVO ! Ce n'est pas toujours possible pour certains enfants d'assister à ces séances... entre l'école et ses nouveaux rythmes scolaires, les activités et les rendez-vous, il reste parfois très peu de temps !

Depuis le mois d'avril, reprise des séances pour un public adulte.

En partenariat avec L'Association Corsica.doc, avec l'aide d'Annick Peigné-Giuly, Présidente de l'association, des projections de films documentaires ont lieu, un samedi par mois, en soirée. Nous avons le privilège de voir de nombreux films primés, en avant -première.

Pourquoi le documentaire ?

C'est un genre cinématographique proche du réel d'une grande richesse créative. Le documentaire aborde tous les sujets et toutes les cultures.

Au mois d'avril Territoire de la Liberté, nous emportait avec des résistants au sommet des montagnes de Russie, dernier espace de liberté d'expression. En mai avec Volta à Terra, présenté à Cannes, et primé dans divers festivals, nous étions au plus près d'une petite communauté rurale au nord du Portugal. Ce soir là...salle comble !!! En juin, avec La grotte des rêves perdus, nous faisons un voyage dans le temps, à la découverte de la grotte Chauvet. En octobre, nous avons eu le plaisir d'accueillir Maria Francesca Valentini qui nous a présenté son film, Km 100 sur la mémoire des événements d'Aléria. Ce soir là...salle comble !!! Le public était ravi.

En novembre, malgré la tempête qui faisait rage, le public était là autour du film, La Sociologue et L'Ourson qui avec humour et intelligence abordait le thème du mariage pour tous.

En décembre, nous finirons l'année en musique, avec The sound before the fury et le saxophoniste Archie Shepp, documentaire sur le soulèvement de la prison d'Attica.

Pour notre plus grand plaisir, ces séances de cinéma ont rencontré un beau succès, que bien des salles de cinéma nous envieraient ! (Ne soyons pas modestes !)

Le public est là, ravi de passer une bonne soirée de réflexion et d'échange, dans une grande convivialité, moments, ô combien nécessaires par ces temps troublés !!!

Informations sur le site de la commune: www.mairie-sollacaro.com

Social & Culturel/ Bibliothèque/Cinéma